

dances, de Cantzem et Guntrange, de Kaundorf, Mecher, Bous, Wampach, Merzig, Welschenhausen, Weiler, Heltzingen, Hamm-lez-Thionville. (42) En 1628 il acquit de l'Infante Isabelle, pour le prix de 6208 florins à 40 sols, les villages de Stockem, Selscheid, Donnange, Lullange, Boevange (Clervaux), Weicherdange, Crendal, Siebenaller, Hoscheid, Drauffeld et Kautenbach.

Nous avons constaté que depuis 1616, Jean de Wiltz avait souvent maille à partir avec Godefroid d'Éltz qui lui contestait la juridiction sur Bous, Baschleiden, Mecheren, Clervaux (dont le seigneur de Wiltz possédait un cinquième). Il n'est pas exclu que les deux antagonistes se réconcilièrent en 1629 puisque – fait rare pour l'époque – ils présentent en cette année, ensemble, un candidat pour la cure de Dunckelrodt (Bastogne). Dans l'acte d'investiture établi par l'archidiacre d'Ardenne à Liège, Jean de Wiltz est titulé seigneur de Bussy, Bouchant, Clervaux etc. (43)

Par lettres patentes du roi Philippe IV en date du 31 mai 1629, le baron de Wiltz fut créé comte. (44) Mais à une supplique que Jean de Wiltz adressa quatre années plus tard au Roi pour obtenir l'ordre de la Toison d'or il ne fut pas donné de suite.

Le 20 décembre 1624 les trois Etats du Luxembourg désignèrent Jean de Wiltz comme membre de leur Corps. (44bis)

C'est en l'église des Capucins (que Jean de Wiltz avait fait venir à Thionville en 1624) que fut inhumée en 1629 sa première épouse Madeleine de Rye, marquise de Dogliani, qu'il avait épousée en 1614. En 1630 il épousa en secondes noces Eléonore de Rye, soeur de Madeleine et « Dame de S.A.S. l'Infante d'Espagne ». (44ter). Ce mariage, comme le premier, resta sans descendance.

Le personnage qui nous occupe, comme la presque totalité des seigneurs de son temps, croyait aux sortilèges; tout en profitant de la confiscation des biens des sorciers et sorcières brûlés vifs. Mais à Wiltz on gardait de lui un bon souvenir parce qu'on lui devait l'institution d'une troisième foire, la création du métier des drapiers et, en 1631, la construction du château actuel en style Renaissance.

Lorsque, en 1639, les troupes françaises attaquèrent la place de Thionville alors que Jean de Wiltz en était momentanément absent, il contribua à la sauver en combattant dans les rangs de l'armée de Piccolomini et de Jean de Beck, capitaine (commandant général) des troupes du duché de Luxembourg.

Jean de Wiltz avait-il, lui aussi, brigué cette dernière charge (qui menait presque automatiquement à celle de gouverneur civil et militaire), ou – comme le suppose le notaire Pierret (45) – refusait-il de rester en sous-ordre à Thionville vu qu'il ne s'entendait pas très bien avec son compatriote Jean Beck, toujours est-il qu'il se fit nommer le 5 janvier 1640 gouverneur et capitaine-général du duché de Limbourg et pays d'Outre Meuse.

Dans un acte du 10 juin 1644 il fait mention de son titre de membre du Conseil de guerre. (46)

Quatre ans plus tard, ayant de nouveau pris les armes contre les Français, il tomba dans une embuscade, fut mortellement blessé et transporté à Vizé près de Liège où il mourut. Son corps fut inhumé aux Augustins à Bruxelles et son coeur déposé dans la tombe de sa première femme en l'église des Capucins à Thionville. (47)

(c) Jean d'Allamont, baron de Bussy, seigneur de Malandry et Villevoye avait été page à la Cour des Archiducs avant d'être nommé, comme son père (mort en 1617), capitaine et prévôt de Montmédy. De son mariage conclu avec Agnès de Mérode-Waroux, chanoinesse de Mons, il eut 5 enfants dont 3 furent enlevés en « l'an de contagion 1636 ». Cette mention se trouve inscrite sur leur tombe dans l'église d'Avioth. Jean d'Allamont décéda le 17 juin 1644 à l'âge de 53 ans et fut inhumé à Montmédy. (48)